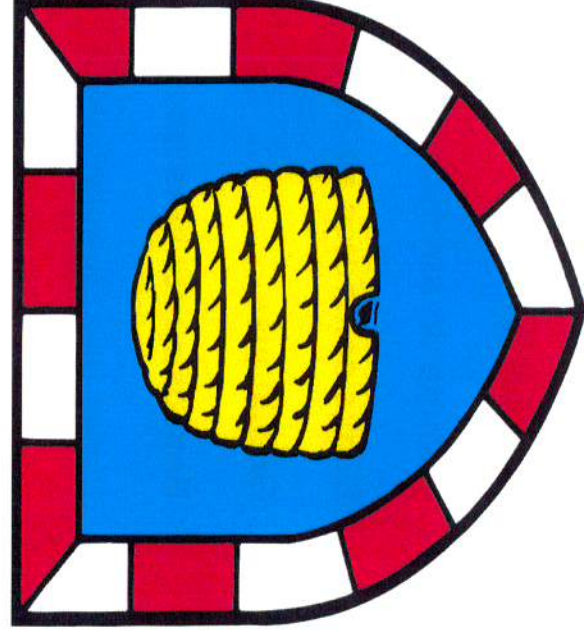


COMMUNE D'ACLENS



Comptes Communaux 2 0 2 0

PREAVIS MUNICIPAL

COMPTES COMMUNAUX 2020

PAGES 3 - 11 :	Rapport financier
ANNEXE I :	Compte de fonctionnement : Comptes / Budget
ANNEXE II :	Bilans comparés au 31.12.2020 / 31.12.2019
ANNEXE III :	Graphiques
ANNEXE IV :	Engagements hors bilan
ANNEXE V :	Listes des abréviations

COMPTES 2020

RAPPORT FINANCIER

Conseil général d'Aclens, séance du 15 juin 2021,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le résultat des comptes 2020 dégage un **excédent de revenus de Fr. 97'791.02**, alors que le budget prévoyait un **excédent de charges de Fr. 471'430.30**.

Nous pouvons relever les principales différences entre les comptes 2020 et le budget 2020 dans les postes suivants :

REVENUS

- **Au chapitre 21 : Impôts** : (en chiffre rond) : impôts sur les personnes morales Fr. + 62'000.-- , impôts complémentaires sur immeuble Fr. + 12'000.--, impôts sur les droits de mutations Fr. + 68'000.--, impôts sur les successions et donations Fr. + 32'000.-- , impôts sur les gains immobiliers Fr. + 14'000.--, impôts sur les frontaliers Fr. + 122'000, impôt foncier Fr. + 11'000.--.
- **Au chapitre 46 : Egouts et épuration** : un montant de Fr. 33'544.30 nous a été versé par l'AIEV concernant le décompte final 2019.
- **Au chapitre 61 : Police** : versement d'un montant de Fr. 6'627.00 concernant le décompte final 2019 de la police
- **Au chapitre 72 : Sécurité sociale** : un montant de Fr. 302'812.00 nous a été versé pour le décompte final 2019 de la facture sociale. Concernant le décompte final 2020, une provision pour un retour de Fr. 240'000.-- a été constituée. Retour d'un montant de Fr. 46'878.25 pour le décompte final de l'AJEMA.

CHARGES

- **Au chapitre 21 : Impôts** : diminution des impôts sur les personnes physiques Fr. – 130'700.--.
- **Au chapitre 22 : Service financier** : s'agissant du décompte final de la péréquation de l'année 2019, un solde final de Fr. 16'559.-- a été payé.

- **Au chapitre 42 : Urbanisme et territoire** : attribution d'un montant de Fr. 5'000.-- à la réserve « concept énergétique ».
- **Au chapitre 43 : Routes** : une provision de Fr. 100'000.-- a été constituée pour le solde des factures à régler pour les abris bus.
- **Au chapitre 46 : Egouts et épuration** : une attribution de Fr. 11'1953.40.-- a été virée à la recette affectée pour l'entretien du réseau épuration.
- **Au chapitre 72 : Social** : dissolution de la provision de Fr. 250'000.-- concernant le décompte final 2019 de la facture sociale.
- **Au chapitre 81 : Eaux** : une attribution de Fr. 11'525.85.-- a été virée à la recette affectée pour l'entretien du réseau eau.

Pour le surplus, les différences tant en charges qu'en revenus proviennent d'opérations comptables, sous forme d'amortissements budgétaires, d'attributions ou de prélèvements aux fonds de réserve et d'imputations internes. Ces mouvements seront repris en détail plus bas. Il y a lieu également de se référer aux commentaires qui figurent sous chaque rubrique des comptes suivant le présent rapport financier.

Abstraction faite de ces opérations comptables, nous pouvons constater que notre marge d'autofinancement, à savoir le résultat purement financier (cash-flow) est de **Fr. 365'248.--**. Le total des amortissements budgétaires se chiffre à **Fr. 50'600.--**.

Des attributions à divers fonds de réserves ont été réalisées par **Fr. 228'479.25**.

Attributions aux fonds de réserves :

Le montant total des attributions aux fonds de réserves est de **Fr. 228'479.25**. Pour rappel, les chapitres suivants

450 – Ordures ménagères
460 – Epuration
810 – Service des eaux

font partie des centres budgétaires pour lesquels **une taxe affectée** est prélevée, c'est-à-dire que les taxes encaissées ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ces chapitres, l'excédent de revenu éventuel étant obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique. Par contre, il est possible que ces chapitres montrent plus de charges que de revenus, ce qui relèverait d'un choix politique de financer partiellement ces chapitres par la taxe et le solde non couvert par les impôts.

Une attribution a été effectuée par le chapitre susmentionné :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
460 – Egouts et épuration	Fr. 111'953.40	9280.2 - Réserve collecteurs et épuration
810 – service des eaux	Fr. 11'525.85	9280.1 - Réserve pour réseau d'eau

Les attributions ont été effectuées par le chapitre susmentionné :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
230 - Attribution provision « investissements futurs	Fr. 100'000.--	9282.1 - Réserve pour investissements futurs
420 - Attribution provision « concept énergétique »	Fr. 5'000.--	9282.7 - Réserve pour concept énergétique

Prélèvements aux fonds de réserves :

Le montant des prélèvements aux fonds de réserves s'élève à **Fr. 127'252.83.**

Chapitre	Montant	Compte au bilan
210 - Impôts	Fr. 10'160.33	9282.6 - Réserve pour provision pour pertes sur débiteurs
230 - Réserve non ventilée	Fr. 115'630.35	9282.1 - Réserve pour investissements futurs
420 - Urbanisme et territoire	Fr. 1'462.15	9282.7 - Réserve pour « fonds concept énergétique »

Amortissements du patrimoine administratif :

Chapitre	Montant	Compte au bilan

L'amortissement sur les routes du patrimoine administratif (code nature 331) a été comptabilisé à raison de **Fr. 50'600.--**.

430 - Routes	Fr. 30'000.--	9141.6	- Réfection chemin du Coteau
430 - Routes	Fr. 20'600.--	9141.12	- Pose du revêtement d'usage au Ch. du Coteau et Rosaire

Amortissement supplémentaire du patrimoine administratif :

Le total de l'amortissement supplémentaire du patrimoine administratif se chiffre à **Fr. 115'630.35** (code nature 332). Cet amortissement a été opéré comme suit :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
230 - Réserve non ventilée	Fr. 115'630.35	9282.1 - Crédit d'étude pour la rénovation de la salle polyvalente Préavis no. 01-2018

Imputations internes :

Les imputations internes (codes par nature 390 et 490) servent à répartir des charges et revenus entre les chapitres de la comptabilité. Le montant des imputations internes est de **Fr. 223'147.48**.

A charge de	En faveur de	Montant
110 - Administration	352 - Ferme de commune	Fr. 6'000.--
110 - Administration	450 - Ordures ménagères	Fr. 10'136.11
110 - Administration	450 - Ordures ménagères	Fr. 165.--
350 - Bâtiment Derrière l'Eglise	460 - Epuration	Fr. 134.65
351 - Salle polyvalente	460 - Epuration	Fr. 918.30
351 - Salle polyvalente	810.- Eau	Fr. 338.--
351 - Salle polyvalente	351 - Salle polyvalente	Fr. 200.--
352 - Ferme de commune	460 - Epuration	Fr. 317.15
353 - Auberge communale	220 - Finances	Fr. 69'000.--
353 - Auberge communale	460 - Epuration	Fr. 157.75
354 - Ecoles + Bâtiment annexe	460 - Epuration	Fr. 102.95
355 - Four communal	460 - Epuration	Fr. 74.25
356 - Casino	460 - Epuration	Fr. 99.30
357 - Eglise	460 - Epuration	Fr. 70.60
430 - Routes	460 - Epuration	Fr. 14'256.--
431 - Voirie	450 - Ordures ménagères déchets	Fr. 165.--
	(loyer bureau du greffe)	
	(déchets liés à l'impôt)	
	(déchets liés à l'impôt)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(eau/consommation eau)	
	(salle polyvalente/caution clé)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(intérêts / amortissement)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)	
	(taxe forfaitaire déchet)	

440 - Parc promenade	450 - Ordures ménagères déchets	Fr.	165.--	(taxe forfaitaire déchet)
441 - Fontaines	460 - Epuration	Fr.	39.95	(épuration/nouvelle taxe EU/EC)
450 - Ordures ménagères déchets	110 - Administration	Fr.	1'510.--	(frais administratifs)
460 - Egouts et épuration	110 - Administration	Fr.	3'500.--	(frais administratifs)
510 - Enseignement	351 - Salle polyvalente	Fr.	94'500.--	(loyer salle de gym Asime)
650 - Service du feu	351 - Salle polyvalente	Fr.	15'000.--	(local du feu)
710 - Service social	450 - Ordures ménagères	Fr.	3'622.47	(déchets spéciaux liés au social)
710 - Service social	450 - Ordures ménagères	Fr.	165.--	(taxe forfaitaire déchet)
810 - Service des eaux	110 - Administration	Fr.	2'500.--	(frais administratifs)

Evolution des comptes d'investissement :

Le montant total des dépenses d'investissements est de **Fr. 2'515'131.80.--**. Elles se répartissent dans les postes suivants :

9141.01	Travaux fin équipement Pontou	Fr.	1'877.20	(détail de l'évolution du compte ci-dessous)
9141.13	1 ^{ère} étape des travaux de réfection des Chemins AF	Fr.	246'340.25	(détail de l'évolution du compte ci-dessous)
9143.12	Crédit d'étude pour la rénovation de la salle polyvalente	Fr.	17'785.35	(détail de l'évolution du compte ci-dessous)
9143.14	Crédit d'étude pour la réhabilitation et transformation du Casino	Fr.	9'500.--	(détail de l'évolution du compte ci-dessous)
9143.15	Crédit de construction pour la rénovation et l'assainissement de la salle polyvalente	Fr.	2'224'561.05.--	(détail de l'évolution du compte ci-dessous)
9143.14	Crédit de construction pour la transformation Du Casino	Fr.	15'067.95	(détail de l'évolution du compte ci-dessous)
9141.5	Réfection du chemin du Coteau	Fr.	30'000.--	(détail de l'évolution du compte ci-dessous)

Le montant total des recettes d'investissements est de **Fr. 166'230.35**. Elles proviennent de :

9141.12	Pose du revêtement d'usure et entretien du Ch. du Coteau et Ch. de la Rosaire	Fr. 20'600.--	(détail de l'évolution du compte ci-dessous)
9143.12	Crédit d'étude pour la rénovation et l'assainissement De la salle polyvalente	Fr. 115'630.35	(détail de l'évolution du compte ci-dessous)

Détail des comptes d'investissement :

Compte no. 9141.01 - Travaux fin équipement Pontou

Solde à nouveau au 01.01.2020	Fr. 188'932.20
Dépenses d'investissement 2020	Fr. 1'877.20
Solde au 31.12.2020	Fr. 190'809.40

Compte no. 9141.13 – 1^{ère} étape des travaux de réfection des chemins AF

Solde à nouveau au 01.01.2020	Fr. 26'649.30
Dépenses d'investissement 2020	Fr. 246'340.25
Solde au 31.12.2020	Fr. 272'989.55

Compte no. 9141.12 - Pose du revêtement d'usure et entretien du Ch. du Coteau et ch. de la Rosaire

Solde à nouveau au 01.01.2020	Fr. 163'561.15
Amortissement budgétaire	Fr. - 20'600.--
Solde au 31.12.2020	Fr. 142'961.15

Compte no. 9141.6 - Réfection du chemin du Coteau

Solde à nouveau au 01.01.2020	Fr. 510'409.65
Amortissement comptable budgétaire au 31.12.2019	Fr. - 30'000.--
Solde au 31.12.2020	Fr. 480'409.65

Compte no. 9143.12 – Crédit d'étude pour l'assainissement et la rénovation de la salle polyvalente

Solde à nouveau au 01.01.2020	Fr. 97'845.--
Dépenses d'investissement 2020	Fr. 17'785.35
./ amortissement extraordinaire	Fr. 115'630.35
Solde au 31.12.2020	Fr. 0.00

Compte no. 9143.14 – Crédit d'étude pour la transformation et la réhabilitation du Casino

Solde à nouveau au 01.01.2020	Fr. 2'115.--
Dépenses d'investissement 2020	Fr. 9'500.--
Solde au 31.12.2020	Fr. 11'615.--

**Compte no. 9143.15 – Crédit de construction pour la
Rénovation et l'assainissement de la salle polyvalente**

Solde à nouveau au 01.01.2020
Dépenses d'investissement 2020

Fr. 8'500.-
Fr. 2'224'561.05

Solde au 31.12.2020

Fr. 2'224'561.05

Détail des prêts :

Compte no. 9122.2 - Prêt pour réhabilitation des maisons En Pontou

Solde à nouveau au 01.01.2020
Dépenses pour travaux effectués en 2020

Fr. 2'773'532.90
Fr. 12'924.00

Solde au 31.12.2020

Fr. 2'786'456.90

CONCLUSION

Au terme de ce préavis, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, après avoir pris connaissance des comptes ainsi que du rapport de la commission de gestion, de bien vouloir :

1. **Accepter les comptes de la Bourse communale pour l'exercice 2020 ainsi que le bilan au 31 décembre 2020, tels que présentés.**
2. **Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020.**

Adopté par la Municipalité d'Aclens dans sa séance du 10 mai 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

S. Clana

La Secrétaire :

M. Riedo



Déclaration d'intégralité relative aux comptes annuels de l'exercice 2020

à l'attention de l'organe chargé de la vérification des comptes

Dans le cadre de votre révision des comptes annuels, les soussignés attestent vous avoir fourni, au plus près de leur conviction, les renseignements mentionnés ci-après.

Nous sommes conscients que la responsabilité de l'établissement des comptes annuels nous incombe.

1. Les comptes annuels qui vous sont présentés respectent les principes régissant l'établissement régulier et enregistrent toutes les opérations devant être comptabilisées durant l'exercice concerné.
2. Les personnes compétentes ont été avisées de mettre intégralement à votre disposition les livres, les pièces justificatives et les autres documents nécessaires à la vérification des comptes.
3. Les comptes annuels qui vous sont présentés en vue de leur vérification et que nous avons signés contiennent tous les biens et engagements de la commune devant figurer au bilan (notamment les caisses auxiliaires, les comptes postaux et bancaires gérés par les divisions administratives extérieures à l'administration financière de la commune).
4. Lors de l'évaluation, de la détermination des correctifs de valeurs et de la constitution des provisions, nous avons suffisamment tenu compte des risques et moins-values devant être portés au bilan.
5. Les indications relatives aux cautions et autres sûretés fournies en faveur de tiers mentionnées dans l'annexe du bilan sont complètes et exactes.
6. Les indications contenues dans le rapport financier sont complètes et exactes.

Lieu et date:

Aclens, le 10 mai 2021

Signatures:

Pour la Municipalité:

The image shows a blue ink signature on the left and a circular official seal in the center. The seal features a coat of arms with a shield, a crown, and a banner, surrounded by the text 'MUNICIPALITE' and 'ACLENS'. To the right of the seal is another blue ink signature. A horizontal dotted line is drawn across the bottom of the seal and the second signature.

La Boursière:

The image shows a blue ink signature. A horizontal dotted line is drawn across the bottom of the signature.